

Copyright Board
Canada



Commission du droit d'auteur
Canada

[Traduction]

[CB-CDA 2022-052]

AVIS DE LA COMMISSION

Dossier : Services de musique en ligne (SOCAN : 2007-2018)

18 août 2022

[1] Le calendrier révisé est accepté avec les conditions ci-après : Les témoins de fait peuvent débiter avec une « phase de réchauffement », toutefois, cette étape ne peut être utilisée pour témoigner ou ajouter à la substance des déclarations assermentées.

[2] De plus, la Commission informe les parties qu'aucun document qui ne fait pas partie du dossier, une réponse au dossier ou une réplique au dossier ne sera reçu en preuve lors de l'audience, à moins qu'un tel document ne soit utilisé lors du contre-interrogatoire d'un témoin ou que la Commission en autorise le dépôt en preuve.

La secrétaire générale,
Lara Taylor

HEARING SCHEDULE

18 août 2022

Dossier: Services de musique en ligne (SOCAN : 2007-2018)

Date	Intervenant / Témoin	Temps
18 octobre (Après-midi)	Déclarations d'ouverture : SOCAN Pandora	15 minutes chacune
	Contre-interrogatoire : Leacock	2 heures
	Ré- interrogatoire : Leacock	30 minutes
19 octobre (Matinée)	Contre-interrogatoire : Brown	1 heure
	Ré-interrogatoire : Brown	15 minutes
	Contre-interrogatoire : Truettner	1 heure
	Ré-interrogatoire : Truettner	15 minutes
19 octobre (Après-midi)	Interrogatoire principal: Reitman & Asoni	2 heures
20 octobre (Matinée)	Interrogatoire principal: Reitman & Asoni	2 heures
	Contre-interrogatoire : Reitman & Asoni	1 heure
20 octobre (Après-midi)	Contre-interrogatoire : Reitman & Asoni	2 heures
	Ré- interrogatoire : Reitman & Asoni	30 minutes

	Plaidoiries	
	SOCAN	1.5 heures

À être déterminé (Matinée)		
	CMRRA	15 minutes
	Pandora	1.5 heures
À être déterminé (Après-midi)	Apple	15 minutes
	SiriusXM	15 minutes
	SOCAN réplique	(15 minutes)